

# Flash'infos



Octobre 2024

## EDITO DU (EX)PRÉSIDENT

Et bien oui, encore président, mais plus pour très longtemps, j'ai décidé de me retirer de la direction de cette école d'enseignement artistique. En effet le moment est venu de transmettre le flambeau à une jeune équipe, contrairement à moi qui suis atteint par l'âge. Trente-sept ans aux commandes, dont vingt-sept de présidence, et dix de vice-présidence, je n'ai eu de cesse de mettre mes compétences et mes disponibilités au service de Flashdance.

J'ai toujours eu à cœur d'insuffler un esprit, une ambiance familiale. Je suis fier d'avoir été l'un des artisans du rayonnement de cette belle école dans notre village et bien au-delà.

De la tristesse ? Pas vraiment. Vous me verrez toujours arpenter les couloirs de l'Agora, ne serait-ce que pour assister à mon cours de saxophone, mais aussi pour vous rencontrer, vous, élèves, parents, professeurs. Et puis un projet de Méga-concert se profile en 2026, pour le quarantième anniversaire de Flashdance devenue Résonance, et je ne voudrais manquer cet évènement pour rien au monde.

Je ne vous dis pas « aurevoir » mais « à bientôt »

René Morin



## FLASHDANCE DEVIENT RÉSONANCE



**1986** : l'association Flashdance est créée pour encadrer de nombreuses adeptes de la danse Modern-Jazz et contemporaine. Progressivement des activités musicales sont créées au fur et à mesure de la demande. Tout d'abord le piano, puis la guitare, les percussions, batterie, djembé, le chant et l'an dernier le saxophone.

La danse évolue avec la danse africaine puis le hip-hop. Aujourd'hui, seule cette dernière discipline persiste, le modern-jazz a disparu par manque d'adeptes.

En **2013** le théâtre vient compléter le panel des activités de Flashdance, mais la musique est de loin l'activité principale.

Nous dénombrons cette saison une centaine de musiciens pour une quinzaine de danseurs et autant de comédiens. Le rapport est sans conteste favorable à la musique pour laquelle l'appellation Flashdance n'est plus représentative.



**2024** : Après de longues enquêtes auprès des élèves, recherches, propositions, le choix s'est porté sur RÉSONANCE. Flashdance disparaît, RÉSONANCE devient la nouvelle appellation de cette belle École d'Enseignements Artistiques.

## LE PRÉSIDENT PASSE LA MAIN

Las des tracasseries administratives, le Président René Morin nous a fait connaître sa décision d'abandonner la présidence de Résonance, au cours de l'assemblée générale le 11 septembre dernier. Son remplacement a été abordé et nous avons constaté qu'aucun candidat ne se portait volontaire pour prendre ce poste. Le cas de Résonance n'est pas unique puisque de nombreuses associations déplorent le manque d'engagement de bénévoles pour accepter les responsabilités de gestion d'un club, d'une amicale, et à fortiori d'une école d'enseignement artistique, qui plus est, avec salariés.

Le Président prenait en charge tout le volet administratif, Willy assurait quant à lui la direction technique et pédagogique. L'unique solution pour continuer de faire vivre Résonance réside dans la création d'un emploi administratif.

## CRÉATION D'UN POSTE ADMINISTRATIF

C'est un poste qu'il faut ajouter aux emplois de professeurs existants actuellement. Il a un coût de 7000€ par an pour lequel il faut trouver le financement. Il existe trois sources potentielles : Le sponsoring, les cotisations, les subventions. La plus sûre est la cotisation, le sponsoring est aléatoire, les subventions encore plus.



La première décision a été d'augmenter le tarif d'un cours individuel de 5% et celui d'un cours collectif de 10€. La deuxième décision est de faire le forcing auprès des sponsors, et de faire appel à vous élèves et parents pour nous indiquer des sponsors potentiels. La troisième source pourrait provenir de subvention communale, départementale, mais nous rappelons le caractère aléatoire. C'est notre professeur de saxo, Linda, qui s'est dite intéressée par la proposition et qui tiendra ce poste administratif.

## NOUVEAU BUREAU

Peu de changement dans sa composition, deux membres sont partis en fin de mandat, une seule nouvelle entrée. Ce bureau s'est réuni le 7 octobre et après adoption d'un nouvel organigramme, ont été élus aux différentes fonctions :

**Président** Willy (Directeur et Coordinateur Pédagogique)

**Vice-Présidente** Linda (Responsable de l'administration)

**Secrétaire** Lou-Anne (Chargée de la communication)

**Trésorière** Christèle

**Membres** : Lydia, Anne, Pierre-Yves, Jérôme, Gérard, René

Notons que notre ancien Président devient Président d'Honneur.

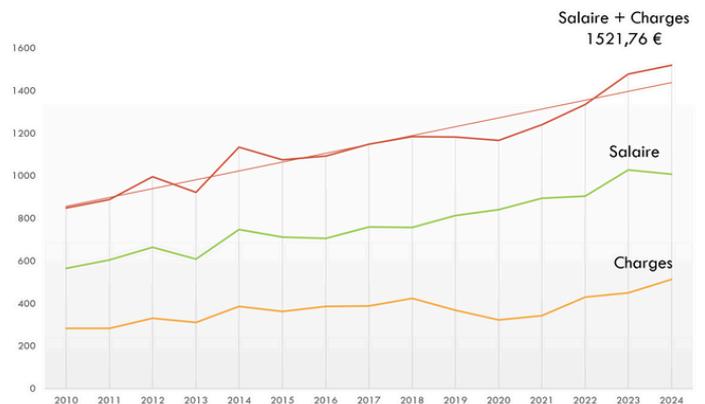
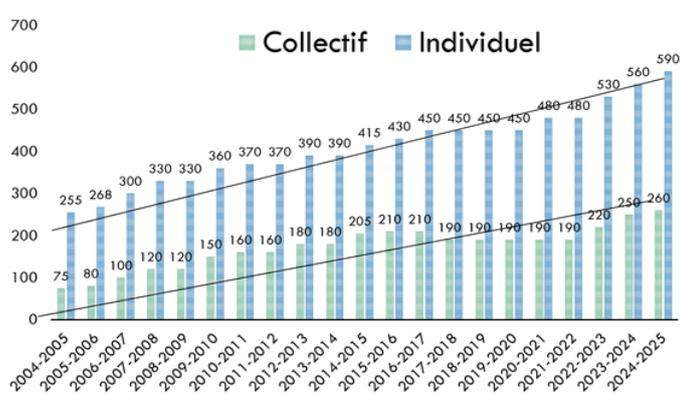


# LES TARIFS

Les conséquences de la création d'un poste administratif rémunéré nous a conduit comme première mesure à augmenter les tarifs de la façon suivante :

- Cours individuel de musique : 590€
- Cours collectif Hip-hop et Théâtre : 260€
- Adhésion annuelle obligatoire : 30€ par famille (identique aux années précédentes)

Il existe des aménagements pour des cours d'instrument à deux personnes : voir avec les professeurs. Le paiement peut s'effectuer en espèces, par chèque en une ou plusieurs fois, par chèques vacances. Nous avons construit des graphiques montrant l'évolution du taux d'une heure de cours par an sur une période de 14 ans (graphique 1) et l'incidence inexorable sur les tarifs depuis 20 ans (graphique 2)



## BILAN FINANCIER POSITIF

Le bilan de l'année est revenu à l'équilibre, contrairement aux déficits qui se sont succédés depuis le Covid !... Certainement que le nombre d'élèves croissant ainsi que le montant de la subvention départementale indexée sur ce nombre, a permis cet équilibre.

Néanmoins, grâce à quelques généreux donateurs et surtout l'apport financier des sponsors, nous avons produit un excédent de trésorerie qui servira au renouvellement des instruments et matériel de sonorisation.

Nous ne remercierons jamais assez les sponsors sollicités. Ils ont répondu avec le sourire à notre appel. Vous les trouverez en fin de cette édition, les derniers sollicités paraîtront dans un prochain Flash'Infos. Réservez leur vos achats et projets.

**MERCI de votre générosité !**

## EFFECTIF 2024-2025

A ce jour nous comptons **124 élèves** répartis comme suit :

**95 musiciens** dont 25 batteurs, 42 guitaristes, 8 pianistes, 8 chanteuses/chanteurs et 7 saxophonistes.

**14 Hip-hop, 9 au théâtre d'impro et 8 comédiens.**

# VENTES CHOCOLAT & VIN

Nous vous proposons comme d'habitude nos excellents chocolats de Noël. Vous avez reçu par mail le catalogue et les conditions d'achat.

Nous avons aussi quelques bonnes bouteilles de vin rouge et blanc à la vente.



## 40 ANS, ÇA SE FÊTE !

2026 : Grand concert du 40ème anniversaire

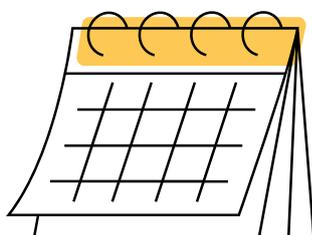
Nous avons dans la tête le projet de produire un concert avec tous les musiciens de Résonance en 2026 pour les 40 ans de l'école. Ils sont une centaine, ce qui ferait certainement un beau plateau. Ce serait sur St Pierre de Boeuf, en Plein-air ou plus difficilement en salle : Stade, Salle des graviers, Base nautique, Théâtre de verdure, Agora, etc.

Il faut étudier la faisabilité préalablement au lancement du projet.

Nous comptons bien avoir l'adhésion d'un maximum de participants, en suscitant leur motivation et celle des parents pour leurs idées et leurs coups de mains.

Retenez déjà votre mois de juin 2026, nous préciserons la date exacte lorsque le programme des festivités à St Pierre de Boeuf sera lui-même plus précis.

## DATES À RETENIR POUR CETTE SAISON



📍 **Rendez-vous à l'AGORA** 📍

**Samedi 21 décembre** : Concert de Noël

**15 et 16 mars** : Week-end Théâtral

**Samedi 19 avril** : Concert Blindtest

**13 et 14 juin** : Spectacles de fin d'année

Nous vous souhaitons une excellente année artistique et culturelle à nos côtés.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement.

**L'équipe Résonance**

Retour sur nos animations de la saison précédente : <https://www.flashdance-stpierre.com/media>



cliquer ici !

L'AGORA, 1 Impasse du Tunnel 42520 Saint-Pierre-de-Boeuf  
[www.flashdance-stpierre.com](http://www.flashdance-stpierre.com)

06 36 35 45 28  
06 07 98 12 48